

NOTE D'INFORMATION n°2024-03

AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS D'A.E.S.

Le Directeur,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des ASHQ de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Considérant que l'appel à mutation pour des recrutements d'AES ou d'AMP par l'établissement est infructueux ;

DECIDE

Article 1 : Un concours est ouvert en vue de pourvoir **3 postes vacants d'accompagnants éducatifs et sociaux (A.E.S)** au centre hospitalier des Cévennes ardéchoises.

Article 2 : Peut faire acte de candidature toute personne :

- de nationalité française ou ressortissante d'un Etat de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- titulaire du diplôme d'Etat d'AES spécialité « accompagnement de la vie en structure collective », ou d'une autre spécialité avec le certificat de spécialité complémentaire « accompagnement de la vie en structure collective », ou d'un diplôme assimilé (AMP, AVS)
- et remplissant les conditions générales et particulières exigées pour l'exercice de la fonction

Article 3 : Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une lettre de candidature explicitant les motivations du candidat
- un CV détaillé précisant notamment les formations et les emplois occupés
- les copies des diplômes, titres ou autorisations requis (certifiées conformes par le candidat°)
- la copie d'une pièce d'identité
- le cas échéant, l'état signalétique des services militaires, ou le certificat de participation à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou à la journée défense et citoyenneté

Article 4 : Les dossiers de candidature doivent être adressés **au plus tard le 27 mars 2024**, le cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Centre hospitalier des Cévennes ardéchoises
Service Ressources Humaines / Concours
2 rue du Bourdary – CS 40007 – 07260 JOYEUSE

Ou bien déposés sur place contre récépissé au service RH à Chambonas, au plus tard le même jour avant 16 heures.

Article 5 : Les candidats déclarés admissibles au vu de leur dossier de candidature seront convoqués par courrier à un entretien devant le jury. Une liste des candidats déclarés admis par le jury sera ensuite établie, et les nominations se feront dans l'ordre de classement de cette liste.

Fait à Chambonas, le 26 février 2024

Le Directeur,

Christophe SUZAC

La Directrice adjointe

Rachida BENABIDA

Diffusion : affichage interne - BlueKanGo - site internet CH-CA